

LE JOURNAL DES ÉLU·E·S COMMUNISTES DE LILLE



édito

Sans surprise, le nouveau Gouvernement confirme la poursuite de la politique d'austérité pourtant sanctionnée dans les urnes. La priorité serait donc de réduire le déficit public de plus de 20 milliards d'euros, par la réduction des dépenses de l'Etat et des collectivités. La Cour des comptes suggère ainsi de supprimer quelques 100 000 emplois publics.

« Austérité », « trop de fonctionnaires », « réduire la dette », nous ne connaissons que trop bien ce refrain, qui affaiblit l'ensemble de notre économie et les services publics de proximité, pourtant essentiels au quotidien. **Ces discours anxiogènes sur la dette publique sont un prétexte** pour faire culpabiliser les ménages et les collectivités territoriales comme les communes, tout en imposant des mesures faisant reculer nos droits, telle que la réforme des retraites.

Enfin, le Gouvernement tente de dissimuler les raisons de ce déficit public : la perte de recettes fiscales. Ce manque de recettes est dû à la baisse des impôts, notamment pour les entreprises et les revenus les plus élevés.

Contrairement à ce qui était promis, ni ruissellement ni relance économique n'ont eu lieu.

Le sénateur communiste du Nord Éric Bocquet l'affirme : nous ne sommes pas condamnés à la dette « à perpète ». Nous saluons d'ailleurs son travail au sujet des finances publiques alors qu'il quitte les bancs du Sénat en novembre. Des ressources considérables sont à trouver en limitant l'évasion fiscale et en maîtrisant mieux les aides aux entreprises. Ces ressources supplémentaires seraient ainsi bien employées : **pour les services publics et pour de meilleures conditions de vie.**

A Lille, nous veillons à maintenir nos services publics et à poursuivre les investissements pour la transformation de notre ville. **L'enfance et l'éducation restent nos priorités** et le premier poste de dépense du budget municipal. Tout cela sans augmenter les impôts ! Comme le dit la maxime, « là où il y a une volonté, il y a un chemin ».

Bonne lecture !



RENTRÉE SCOLAIRE



La rentrée scolaire de septembre a concerné douze millions d'élèves et 1,2 million de personnels qui les accompagnent !

Cette rentrée des classes s'est déroulée dans **un contexte politique des plus confus**, sans Gouvernement mais surtout sans perspective pour les enseignants et professionnels éducatifs.

Comme l'a dit Nelson Mandela, « l'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde ». Aussi, **nous œuvrons à faire de l'éducation et de l'enfance une priorité municipale** pour faire du monde de demain celui de la justice sociale et de l'émancipation dès le plus jeune âge. C'est d'ailleurs le poste de dépenses de fonctionnement le plus important de notre Ville.

Gratuité des fournitures scolaires, activités périscolaires variées... de nombreux dispositifs existent à Lille pour soulager le pouvoir d'achat des

familles et faire grandir les enfants dans de bonnes conditions.

A ce titre, **le sport est un formidable outil**. C'est pourquoi **Valentin Martin s'attache à développer la pratique sportive des enfants** sur les temps scolaires et périscolaires. Cette année scolaire sera marquée notamment par des propositions nouvelles sur le handisport ainsi que sur la santé.

De la même manière pour un mode de vie sain, **Karine Trottein, déléguée à l'alimentation et à la restauration scolaire**, poursuit les efforts pour proposer aux enfants des repas toujours meilleurs, au goût et pour la santé. De plus, **les aliments sont essentiellement bio ou locaux**, pour répondre aux enjeux écologiques et soutenir les agriculteurs.

La ville se voit ainsi attribuer **le label « Territoire BIO engagé »**, qui valorise notre démarche pour le bio, met en valeur les producteurs et récompense le travail des agents de la collectivité, aussi bien dans les services de restauration collective que dans les autres services, comme les espaces verts ou la propreté urbaine.

La révolution passe par l'assiette !



Bénévolat et éducation populaire

La **Semaine de l'éducation populaire du 14 au 19 octobre** réunit toujours plus d'acteurs et d'associations. Le thème choisi pour cette deuxième édition, « **Faire République** », amène à réfléchir sur les principes de notre république – liberté, égalité, fraternité –, qui ne peuvent exister que dans une communauté d'hommes et de femmes instruits et éclairés.

L'éducation populaire est alors fondamentale, elle englobe toutes les initiatives en faveur de l'émancipation individuelle et collective, de l'échange et du développement des savoirs, en dehors des cadres d'enseignement traditionnels comme l'école.

L'éducation populaire part du principe que tout le monde est capable de transmettre des connaissances issues de sa culture et de son expérience. **Chaque citoyen doit pouvoir connaître ses droits et avoir les moyens d'agir, de donner son avis et de transformer positivement la société**. Ce sont le plus souvent des **bénévoles**, des personnes non rémunérées, qui font vivre les projets.

Selon l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire), **plus d'un quart des Français déclarent avoir été bénévoles** dans au moins une association au cours d'une année.

Ces militants s'impliquent dans des associations aux domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture, l'humanitaire, l'action sociale, l'environnement ou l'éducation. Ils et elles sont au cœur de la vie associative, comme le rappellent **Eddie Jacquemart** et les intervenant-es de la première conférence de la Semaine, le 14 octobre.

N'hésitez plus, adhérez à l'une des **1600 associations** lilloises !



Agir pour l'inclusion et l'emploi des personnes handicapées

La **Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées** se déroule chaque année la troisième semaine de novembre : l'occasion de faire un point sur la situation.

Alors que le taux de chômage* en France est d'environ 7% de la population active, il est de 12%** pour les personnes en situation de handicap, souvent victimes de discriminations à l'embauche. Pourtant **des aménagements de poste de travail et des aides existent pour compenser un handicap** et que depuis 1987, la loi oblige toute entreprise privée ou publique d'au moins 20 salariées à **recruter au moins 6 % de personnes reconnues en situation de handicap**.

A Lille, nous ne nous limitons pas à ces minima, **le taux d'emploi est supérieur à 8 % et pour le CCAS de 26 %**. L'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) du CCAS y contribue grandement.

Nous favorisons aussi l'apprentissage adapté, les formations, l'aménagement de postes de travail, la participation aux frais d'équipement et la présence d'auxiliaires de vie professionnelles.

Durant cette semaine, la Mission Handicap et le Service des Personnes Handicapées s'associent pour sensibiliser les agents. **Un programme d'actions et de sensibilisations** pendant le temps de travail et sur des créneaux libres leur est proposé en lien avec les associations.

Des ateliers sont organisés pour mieux comprendre le handicap. Un Handicafé pour favoriser la rencontre des travailleurs et des collectivités et établissements publics font partie des rendez-vous habituels ainsi que des Duo Day où des agent-es accueillent en journée ou demi-journée des personnes en situation de handicap en recherche d'emploi pour une expérience immersive.

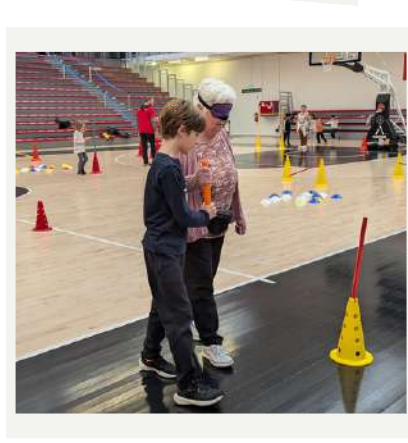
Ces mesures ambitieuses de sensibilisation et d'accompagnement des associations et des personnes concernées sont menées par **Sylviane Delacroix avec les agents municipaux et les partenaires associatifs**.

Une politique volontariste pour l'accessibilité et l'inclusion à l'inverse de celles menées par l'État condamné dans une décision rendue publique le 17 avril 2023, le Comité européen des droits sociaux considérant que la France a violé plusieurs articles de la Charte sociale européenne, au regard des droits des personnes handicapées et à l'inverse de ce nouveau gouvernement qui avait omis de nommer un ministre dédié aux personnes en situation de handicap, bévée rectifiée devant la colère des associations.

* selon l'INSEE, au sens du Bureau international du travail

** selon l'Observatoire emploi et handicap de l'Agefiph

Handisport, équipes intergénérationnelles... le sport pour toutes et tous !



Quelles solutions pour la paix et la sécurité internationale des peuples ?

Ukraine, Palestine, Liban, Yémen, Soudan... **Cinquante-neuf conflits sont en cours sur la planète.**

Le **Proche-Orient** est marqué par une année de conflits meurtriers sur le territoire palestinien.

Depuis la mi-septembre, les attaques israéliennes se sont multipliées au sud du Liban, tuant des milliers de civils. Dans sa lutte contre les organisations islamistes du Hamas palestinien et du Hezbollah libanais depuis les attentats terroristes du 7 octobre 2023, **le gouvernement de Benjamin Netanyahu entraîne l'embrasement de la région**, multipliant les crimes de guerre et crimes contre l'humanité.



Rassemblement pour le cessez-le-feu au Proche Orient, 05/10/2024

Le double discours des puissances comme les Etats-Unis, appelant à un cessez-feu tout en fournissant massivement des armes à Israël, souligne l'incapacité des états et des organisations internationales telle que l'ONU à **faire respecter le droit international et apporter des solutions de paix durable.**

Dans n'importe quel conflit, **les peuples sont les premières victimes.** De nombreux citoyennes et citoyens se mobilisent pour témoigner leur **solidarité** et pour inciter leurs dirigeants politiques à agir pour la paix, la coopération et la sécurité collective des peuples. **A Lille, des rassemblements ont régulièrement lieu** en soutien aux peuples victimes des guerres et des actions de solidarité sont menées toute l'année, notamment par la collecte de dons. Le PCF et le Mouvement de la paix organisent également **une conférence-débat à ce sujet le jeudi 17 octobre** à la salle Courmont à Lille.

Analyse sur l'origine des conflits, solutions politiques et mobilisations citoyennes nourrissent ainsi les débats qui animent tout militant humaniste en faveur de la paix.

Logement et trêve hivernale

Entre le 1er novembre et le 31 mars, **la trêve hivernale est la période de suspension des procédures d'expulsion locative.** Durant ces cinq mois, les forces de l'ordre n'ont, en règle générale, pas le droit d'expulser qui que ce soit de son logement ou lieu de vie. Cela permet de **soulager momentanément les personnes les plus précaires menacées de vivre sans domicile fixe**, faute de solution durable d'hébergement. En 2024, selon les associations du droit au logement, 38 000 personnes ont été expulsées avec le concours de la force publique et 4,2 millions de personnes sont non ou mal logées.

Des solutions existent pourtant pour enrayer la crise du logement, comme le revendiquent les associations et les élu-es communistes. Nous avons ainsi proposé **un vœu, adopté en conseil municipal le 8 décembre 2023**, demandant au Gouvernement d'agir immédiatement pour le logement.



Nous faisons déjà le constat de **l'aggravation de la crise du logement due au désengagement de l'État et de la financiarisation du secteur.** Nous dénonçons également les lois portées par le ministre Guillaume Kasbarian facilitant les expulsions et la mise en location de logements insalubres. La politique générale d'austérité annoncée par le nouveau gouvernement risque que soit poursuivie la casse du logement social engagée depuis des années.

Les élus locaux ont un rôle essentiel dans le développement du logement social et doivent pour cela avoir des moyens financiers et législatifs. Nous l'avons gagné **à Lille** en mettant en œuvre **l'encadrement des loyers et la lutte contre les logements indignes.**

Nous poursuivons notre combat pour un **service public du logement social** et pour **l'inscription dans la constitution française du droit au logement**, accompagnée des moyens pour le rendre effectif.



Sylviane Delacroix et Karine Trottein en manifestation, 01/05/2024



Village associatif du Printemps de l'accessibilité, 17/05/2024



Commémoration de la Résistance avec Pierre Charret, 27/05/2024



Valentin Martin au challenge rugby inter-écoles, 11/06/2024



Signature du label Assiettes Vertes par Karine Trottein, 14/06/2024



E. Jacquemart et V. Martin - parade de la flamme olympique, 02/07/2024



Eddie Jacquemart à la visite de Lucie Castets, 28/07/2024



Commémoration de la Rafle de Lille, 11/09/2024



Hommage aux fusillés de la Citadelle, 28/09/2024



Sylviane Delacroix - manifestation interprofessionnelle, 01/10/2024

Vos élu·es



Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire
Inclusion des personnes en situation de handicap, accessibilité
Conseillère métropolitaine



Eddie Jacquemart

Conseiller municipal délégué
Education populaire - Accès aux vacances et loisirs



Valentin Martin

Adjoint au Maire
Développement du sport scolaire et périscolaire



Karine Trottein

Conseillère municipale déléguée
Alimentation et restauration scolaire



Conseil municipal du 11 octobre 2024

A l'ordre du jour de ce conseil municipal : rapport sur le développement durable, présentation des dispositifs d'accès aux loisirs et aux vacances, vote de subventions aux associations, aide d'urgence pour le Liban... Les élu·es ont également proposé plusieurs **vœux et motions** sur des enjeux locaux comme les transports, l'avenir de l'Institut Pasteur à Lille et pour exiger de l'Etat qu'il remplisse ses obligations d'accompagnement des mineurs isolés sans abri de la plaine des Vachers.

Les actualités nationales et internationales ont aussi fait l'objet de discussions, en soutien au défenseur des baleines Paul Watson et pour le contrôle des crèches privées par exemple.

Retrouvez l'intégralité des interventions des élu·es communistes en ligne sur nos réseaux sociaux ou en scannant le QR code.



Vers un recul du projet ZFE



Le recul annoncé de la MEL concernant **le projet de ZFE (Zone à faibles émissions)** traduit le peu d'attention porté par l'exécutif aux mises en garde exprimées par les conseillers métropolitains et les élus locaux.

S'il y avait unanimité pour respecter la loi et **lutter contre les pollutions pour la santé des habitant-es**, nous avons alerté sur le fait qu'augmenter le périmètre et les véhicules concernés au-delà des "non classés" aurait un impact social et économique discriminatoire pour les populations les plus fragiles.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises, notamment **par la voix de Sylviane Delacroix en conseil métropolitain et en conseil municipal**, pour dénoncer un projet de ZFE qui avait tout d'une "Zone à Forte Exclusion".

Réduire l'empreinte des automobiles exige **un maillage des transports en commun plus dense et efficace, d'agir efficacement contre les difficultés rencontrées par les usagers d'Ilevia** et de prendre véritablement en compte les besoins exprimés. Cela exige, enfin, de **faire de la gratuité de ces transports une priorité**.

25 novembre - Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Cette date a été choisie en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes brutalement assassinées le 25 novembre 1960, sur les ordres du chef d'État et dictateur dominicain Rafael Trujillo.

En France, les chiffres sont glaçants : plus d'une femme sur deux ont déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle au moins une fois dans leur vie. Selon les associations féministes, 134 femmes ont été tuées en raison de leur genre en 2023, dont 97 dans un cadre conjugal.

Des rassemblements sont organisés en mémoire des femmes victimes et pour exiger des moyens de prévention et d'éradication des violences sexistes.



Place de l'Opéra un jour de manifestation

L'acteur Michel Blanc, disparu le 3 octobre, expliquait à La Voix du Nord : **"J'aime beaucoup Lille [...]** Je n'y ai pas vécu mais à chaque fois que je suis venu, je m'y suis senti bien. Je trouve la ville belle". Nous aussi !

Restez informé.e

 Les élu.e.s communistes de Lille

 @Elu_e_sPCFLille

Contactez-nous

 elu-es@pcfllille.fr

